

Centre de services scolaire  
des Hautes-Rivières

# Guide Parents



2023  
2024

Centre  
de services scolaire  
des Hautes-Rivières

Québec 



**Centre de services scolaire  
des Hautes-Rivières**

210, rue Notre-Dame  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3  
Téléphone : 450 359-6411  
[www.cssdhr.gouv.qc.ca](http://www.cssdhr.gouv.qc.ca)

# Table des matières

## 4 **Présentation du CSSDHR**

- 5 Mot de bienvenue de la directrice générale
- 5 Présentation du territoire et des établissements
- 6 Calendrier scolaire
- 7 Place aux parents
- 7 Rayonnement du CSSDHR

## 8 **La vie scolaire à son meilleur**

- 9 Cheminement scolaire
- 9 Portes ouvertes
- 10 Admission et inscription
- 11 Concentrations, programmes, profils et options
- 12 Parents d'élèves à besoins particuliers (HDAA)
- 12 Transport scolaire
- 13 Service de garde en milieu scolaire et service de surveillance à l'heure du dîner
- 14 Mozaïk-Portail Parents
- 14 Fermeture des établissements
- 15 Assurances
- 15 Service à la clientèle

## 16 **La formation professionnelle et la formation générale aux adultes**

- 17 École professionnelle des Métiers (EPM)
- 18 Centre d'éducation des adultes La Relance
- 19 SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement)
- 20 RAC (Reconnaissance des acquis, des compétences et de l'expérience)
- 21 Services aux entreprises et à la communauté

## 22 **Élèves en provenance de l'étranger**

- 23 Journée type au primaire et au secondaire
- 24 Informations relatives à la gratuité scolaire
- 24 Services offerts
- 24 Insertion linguistique
- 25 Francisation des élèves adultes
- 25 Services d'accueil aux nouveaux arrivants

## 26 **Pour nous joindre**



**Accès facile au contenu désiré!**  
**Cliquer sur le titre pour y accéder rapidement.**



# Présentation du CSSDHR

# Mot de bienvenue de la directrice générale

Nous sommes heureux de vous présenter le **Guide Parents**, un outil de référence qui pourra vous être utile tout au long de l'année scolaire.

Le **Guide Parents** présente l'ensemble des services et programmes offerts par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR).

Je profite de l'occasion pour vous inviter à prendre connaissance de notre *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR 2023-2027) qui sera diffusé à la fin de mois d'octobre.

Mettant l'accent principalement sur les apprentissages et le bien-être de nos élèves et personnel, le PERV définit les orientations et les actions prioritaires de l'organisation pour les 4 années à venir. Puisqu'il a été élaboré en fonction des besoins ciblés par nos directions, membres du personnel, élèves et parents, ce PEVR sera mis en œuvre par les projets éducatifs de nos établissements qui seront finalisés d'ici la fin de l'automne 2023.

Soyez assurés de l'engagement de tout notre personnel à offrir à votre enfant des services éducatifs de grande qualité, adaptés à ses besoins, qui lui permettront de se développer et de s'épanouir.

Nous souhaitons que cet outil vous aide à contribuer à l'apprentissage, à la persévérance et à la réussite scolaire de tous nos élèves.

Que cette année scolaire soit riche en apprentissages et en expériences inoubliables!

Bonne lecture!



**Marie-Claude Huberdeau**  
Directrice générale



## Présentation du territoire et des établissements

Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie.

Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC.

Pour localiser les établissements sur notre territoire, [cliquer ici](#).



# Place aux parents

## Participation à la vie scolaire

À chaque début d'année scolaire, généralement au cours du mois de septembre, se tient l'assemblée générale des parents de l'école. Cette activité est la porte d'entrée de l'engagement des parents à l'école. Tous les parents sont invités à y participer.

Le parent peut également participer à l'organisation d'activités dans l'école de son enfant à titre de bénévole.

Pour les parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein, un [volet Parents](#), qui consiste en 10 rencontres, est offert. Il encourage le parent à participer à des activités ludiques avec son enfant et à l'accompagner dans cette transition vers le monde scolaire. Ces rencontres sont offertes sous différentes formes. Pour en apprendre davantage, [cliquer ici](#).

## Participation aux instances du CSSDHR

Les parents peuvent également faire valoir leurs points de vue et participer à la vie scolaire en s'impliquant au sein de l'une des instances ou de l'un des comités suivants :

- Conseil d'établissement, [cliquer ici](#).
- Organisme de participation des parents (OPP), [cliquer ici](#).
- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), [cliquer ici](#).
- Comité de parents, [cliquer ici](#).
- Conseil d'administration, [cliquer ici](#).

## Rayonnement du CSSDHR

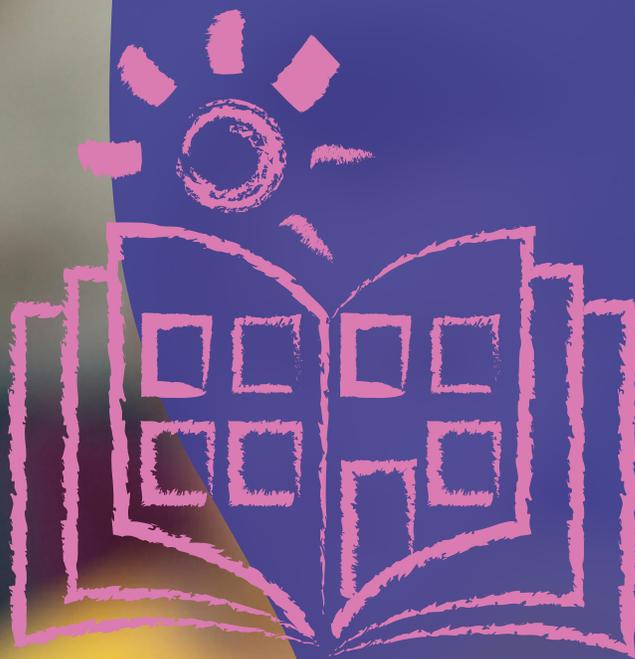
Tous nos élèves actuels et futurs, les parents, le personnel, nos partenaires et la population en général sont invités à découvrir une vie scolaire riche et dynamique en consultant :

- [Site Internet](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

**Soyez rapidement informés relativement à plusieurs sujets importants qui vous concernent :**

- Actualités
- Communiqués
- Événements publics
- Règlements, politiques
- Offres d'emploi
- Projets d'infrastructure
- Avis de fermeture d'établissement
- Et plus encore!

Suivez-nous en grand nombre!



# La vie scolaire à son meilleur

# Portes ouvertes

## **Journée d'accueil au préscolaire - Bonjour l'école**

À l'éducation préscolaire, les écoles invitent les futurs élèves de la maternelle et leurs parents à une visite de l'école au printemps, soit en mai ou juin. La date est déterminée par chacune des écoles.

## **Portes ouvertes au primaire**

Surveillez la page Facebook de l'école que fréquente votre enfant pour être informés des activités qui peuvent être organisées.

## **Portes ouvertes vers le secondaire**

Dans le cadre du passage du primaire vers le secondaire, des activités d'accueil et de transition sont organisées par les écoles secondaires. Les dates sont déterminées par chacune des écoles.

Suivez les pages Facebook des écoles et consultez le site Internet du CSSDHR en [cliquant ici](#).

## **Portes ouvertes à la formation générale aux adultes - Centre La Relance**

Les visites sont possibles en tout temps, sur rendez-vous seulement. Pour information, [cliquer ici](#).

## **Portes ouvertes de l'École professionnelle des Métiers (EPM)**

L'École professionnelle des Métiers (EPM) offre 18 programmes de formation professionnelle.

Venez visiter nos installations et rencontrer le personnel enseignant ainsi que les élèves.

Pour en apprendre davantage, découvrir notre centre de formation professionnelle, connaître la date des portes ouvertes ainsi que les autres activités disponibles, [cliquer ici](#).

## **Cheminement scolaire**

Le parcours scolaire peut être adapté aux élèves en fonction des intérêts ou des besoins qu'ils présentent.

Pour connaître les diverses options qui s'offrent à votre enfant, consulter le tableau résumé en [cliquant ici](#).





## Admission et inscription

La période officielle d'admission et d'inscription débute la 3<sup>e</sup> semaine de février chaque année.

Pour connaître les dates importantes et les différentes étapes visant à procéder à l'admission et l'inscription, [cliquer ici](#).

La procédure d'admission et d'inscription diffère selon qu'il s'agisse d'un nouvel élève ou d'un élève fréquentant déjà une école de notre centre de services scolaire.

### Inscription d'un nouvel élève

Le parent doit se présenter à l'école de bassin afin de présenter les originaux des documents requis.

Pour connaître l'école de bassin de l'enfant, [cliquer ici](#) ou communiquer avec le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire au 450 359-6411, poste 7259.

### Réinscription d'un l'élève fréquentant déjà une école du CSSDHR et qui poursuivra au primaire ou au secondaire

Les parents reçoivent un courriel de rappel au mois de février pour procéder à la réinscription en ligne de leur enfant dans Mozaïk-Portail Parents.

### Choix d'une autre école sur le territoire du CSSDHR

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'inscription en remettant le formulaire « [Choix d'école](#) ». L'exercice de ce droit ne permet cependant pas d'exiger le transport scolaire.

# Concentrations, programmes, profils et options

**Des concentrations, programmes, profils et options sont offerts dans plusieurs de nos écoles.**

## Légende:

- (1) Offert aux élèves de l'école seulement
- (2) Offert aux élèves du territoire du CSSDHR (processus d'admission centralisé)
- (3) Offert aux élèves du bassin de fréquentation de l'école

## Écoles primaires

École Bruno-Choquette

- Option Harmonie - Musique (1)

École De Ramezay

- Option Sports (1)

École Frère-André

- Option Harmonie - Musique (1)

École Hamel

- Concentration Langues et communication - Offert aux élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (2)

École Marie-Derome

- Option Harmonie - Musique (1)
- Option Sports (1)

Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean)

- Option Harmonie - Musique (1)
- Option Sports (1)

École Saint-Alexandre

- Option Harmonie - Musique (1)

École Saint-Lucien

- Concentrations Sportives et artistiques (2)  
Offert aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

## Écoles secondaires

École Dr-Alexis-Bouthillier

- Concentration Langues et communication (2)
- Profil Arts (1)
- Profil Monde (1)
- Profil Sciences (1)
- Profil Sports (1)

École Joséphine-Dandurand

- Concentration Langues et communication (2)
- Concentrations Sportives et artistiques (2)

École Marguerite-Bourgeois

- Concentrations Sportives et artistiques (2)

École Mgr-Euclide-Théberge

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI)  
Offert à la clientèle des écoles Paul-Germain-Ostiguy et Mgr-Euclide-Théberge

École Paul-Germain-Ostiguy

- Programme Langues et multimédias (1)  
Offert aussi à la clientèle de MET  
Offert seulement en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire
- Profil Sports (1)

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI)  
Offert à la clientèle de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi que des écoles Marguerite-Bourgeois et Joséphine-Dandurand provenant du bassin géographique de Marguerite-Bourgeois

Polyvalente Marcel-Landry

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI) (3)  
Offert à la clientèle déjà inscrite à la Polyvalente Marcel-Landry ainsi que des écoles Dr-Alexis-Bouthillier et Joséphine-Dandurand provenant du bassin géographique de l'école Dr-Alexis-Bouthillier
- Programme scolaire de hockey provincial  
Offert prioritairement aux élèves qui habitent sur le territoire du CSSDHR



## À l'intention des parents d'élèves à besoins particuliers HDAA

Une section du site est réservée aux parents d'un élève à risque ou d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Pour la consulter, [cliquer ici](#).

Un guide qui met en lumière plusieurs aspects reliés à la scolarisation des élèves à besoins particuliers est également disponible. Pour y accéder, [cliquer ici](#).

### École régionale spécialisée

L'école Marie-Rivier est une école à mandat régional qui accueille les élèves du territoire du CSSDHR et des centres de services scolaires voisins. Les services sont offerts à des élèves de 4 à 21 ans présentant l'une des conditions suivantes :

- Une déficience intellectuelle profonde
- Une déficience motrice grave avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère
- Un trouble du spectre de l'autisme avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère

Pour en savoir plus au sujet de cette école, [cliquer ici](#).



## Transport scolaire

### Qui a le droit au transport scolaire?

L'admissibilité au transport scolaire est déterminée par la distance de marche entre la résidence principale de l'élève et son école. Les élèves qui demeurent au-delà de ces distances ont droit au transport scolaire :

- **Préscolaire : 500 mètres**
- **Primaire : 1 600 mètres**
- **Secondaire : 2 000 mètres**

Pour en savoir davantage sur le transport scolaire, concernant notamment les places disponibles et les relevés d'embarquement, [cliquer ici](#).

Pour consulter la *Politique relative au transport scolaire*, [cliquer ici](#).

Pour consulter la *Procédure concernant les règles de conduite pour les élèves admissibles au transport scolaire*, [cliquer ici](#).

# Service de garde en milieu scolaire et service de surveillance à l'heure du dîner

## Service de garde en milieu scolaire

La période d'ouverture des services de garde en milieu scolaire couvre les journées de classe du calendrier scolaire en dehors des heures d'enseignement, soit le matin (avant la classe), le midi et l'après-midi (après la classe). Ils sont aussi offerts pendant les journées pédagogiques et, en réponse aux besoins du milieu, durant la semaine de relâche.

Les heures d'ouverture diffèrent selon le service de garde en milieu scolaire fréquenté. Il faut donc s'adresser à l'établissement fréquenté pour connaître les heures du service de garde spécifiques à l'établissement.

## Inscriptions

- Les services de garde en milieu scolaire s'adressent aux élèves du préscolaire et du primaire seulement, sauf exception (l'école Marie-Rivier offre un service adapté).
- Les inscriptions au service de garde en milieu scolaire ont lieu vers la mi-mars pour l'année scolaire suivante, sur le Mozaïk-Portail Parents, sauf exception (école Marie-Rivier). Toute inscription tardive ou toute modification d'inscription s'effectue par la suite directement au service de garde de l'école.
- Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi et/ou du soir en fonction des besoins des parents.

## Tarifification

- La tarification des services de garde en milieu scolaire est réglementée et est indexée annuellement. Elle tient compte de l'inscription de l'élève et de ses périodes de fréquentation. La tarification s'effectue tout au long de l'année, au fur et à mesure que les services sont rendus. Il faut s'adresser à l'établissement fréquenté pour connaître la tarification applicable en fonction du niveau de fréquentation de l'élève au service de garde.

## Service de surveillance à l'heure du dîner

Les parents souhaitant que leur enfant dîne à l'école les jours de classe peuvent inscrire leur enfant au service de surveillance à l'heure du dîner. Ce dernier se distingue du service de garde en milieu scolaire par sa mission, son offre de services et sa contribution financière. Tous les établissements primaires et secondaires offrent un service de surveillance à l'heure du dîner. Une contribution financière est exigée à la rentrée, pour toute l'année scolaire.

**Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat de l'établissement, notamment en ce qui a trait aux contributions financières applicables pour l'année scolaire concernée.**





## Mozaik-Portail Parents

Restez toujours en contact avec l'école de vos enfants! Vous trouverez sur Mozaik-Portail Parents une multitude d'informations qui vous permettront de faire le suivi de la réussite éducative de votre enfant. Le tout est regroupé à un seul endroit, que votre enfant soit au primaire ou au secondaire.

Pour consulter un outil pratique qui vous en apprendra davantage, [cliquer ici](#).



## Fermeture des établissements en cas d'intempéries ou de force majeure

En cas de tempête de neige ou de verglas, il se peut que nous devions suspendre les services éducatifs et que nos établissements scolaires soient fermés.

**Si tel est le cas, l'information sera diffusée aux endroits suivants :**

- Sur la page d'accueil du site du [CSSDHR](#)
- Sur sa page [Facebook](#) et sur celles des écoles et des centres
- Après des médias suivants : BOOM FM (104,1 FM), M-105 (104,9 FM), 98,5 FM, Première chaîne 95,1 FM, Rouge FM, Radio-Canada, TVA, Noovo

Un message spécial est aussi diffusé sur la boîte vocale des établissements et du centre administratif.

Pour en apprendre davantage, [cliquer ici](#).





## Assurances

Pour obtenir de l'information concernant les assurances, [cliquer ici](#).

## Service à la clientèle

### Besoin d'information

L'équipe du Service à la clientèle est disponible pour répondre à vos questions. Vous pouvez joindre l'équipe en composant le 450 359-6411, poste 8622 ou par courriel : [servicealaclientele@cssdhr.gouv.qc.ca](mailto:servicealaclientele@cssdhr.gouv.qc.ca).

### Traitement des plaintes

Il peut arriver qu'un élève ou un parent soit en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par un membre du personnel ou un de nos partenaires. Toute personne a le droit d'être en désaccord et de le manifester pourvu que la démarche se fasse dans le respect. Pour obtenir plus d'informations sur le processus de gestion des plaintes, [cliquer ici](#).



# La formation professionnelle et la formation générale aux adultes

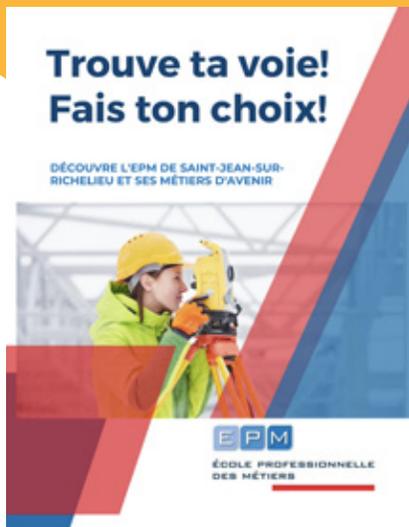


# ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS

## École professionnelle des Métiers

L'École professionnelle des Métiers (EPM) offre plusieurs programmes dans des domaines variés dans les secteurs d'emploi d'avenir, selon vos goûts et votre personnalité.

Pour consulter le catalogue de toutes les formations, offertes, cliquer sur l'image



Pour obtenir de l'information sur les diverses activités offertes ou pour s'inscrire, cliquer sur l'image





# La Relance

Centre d'éducation  
des adultes

## Centre d'éducation des adultes La Relance

### La Relance offre des formations dans deux édifices :

- Édifice Georges-Phaneuf, situé au 300, rue Georges-Phaneuf à Saint-Jean-sur-Richelieu
- Édifice Docteur-Poulin, situé au 500, rue Du Docteur-Poulin à Marieville

### Les cours sont offerts selon différentes formules :

- De jour ou de soir
- À temps plein ou à temps partiel
- À distance - selon votre rythme
- En ligne - enseignement et travail personnel
- Examens pour l'accès à la citoyenneté

### Des programmes pour te relancer!

- Alphabétisation
- Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)
- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Francisation
- Intégration sociale (IS)
- Insertion sociale et professionnelle (ISP)
- RAC - métiers semi-spécialisés
- Préalables pour le collégial
- Préalables pour la formation professionnelle
- Test de développement général (TDG)

Pour plus d'informations,  
[cliquer ici](#).

Pour information et inscription,  
composer le : 450 348-2303,  
poste 5818.





# SARCA

## Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Le service d'accompagnement orientant SARCA offre l'appui de conseillers du milieu scolaire pour clarifier votre projet, faire le point sur votre situation, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches. Le service est GRATUIT!

### L'équipe du SARCA est là pour :

- Écouter
- Aider à réaliser votre projet de vie
- Diriger vers les bonnes ressources
- Accompagner tout au long de vos démarches

### L'équipe du SARCA offre également un soutien personnalisé pour :

- Évaluer les acquis
- Obtenir de l'information sur les métiers et les programmes de formation
- Valider les choix
- Planifier le retour en formation

Pour consulter notre site, [cliquer ici](#).

Pour obtenir de l'information, composer le : 450 348-2303, poste 5818.



## Reconnaissance des acquis, des compétences et de l'expérience (RAC)

En formation professionnelle, la RAC permet à toute personne de faire reconnaître officiellement les apprentissages réalisés en dehors du cadre scolaire, c'est-à-dire par l'entremise de diverses expériences de travail ou de vie (bénévolat, loisirs, etc.).

### Une démarche individuelle et gratuite

- Accueil
- Préparation du dossier
- Analyse du dossier
- Entrevue de validation
- Évaluation des compétences acquises
- Acquisition des compétences, au besoin

### Les programmes

- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Coiffure
- Comptabilité
- Cuisine
- Électricité
- Mécanique automobile
- Secrétariat
- Service de garde en milieu scolaire (AEP)
- Service de la restauration
- Soudage-montage
- Usinage

Pour communiquer avec nous par courriel, [cliquer ici](#).

Pour obtenir de l'information, composer le : 450 359-6411, poste 7394.

## Service aux entreprises et à la communauté (SAE)

La formation continue, offerte par le Service aux entreprises et à la communauté, est l'une des réponses à la pénurie de main-d'œuvre. Des formules à temps plein et à temps partiel sont disponibles pour participer à des formations qualifiantes.

### ASP - Attestation de spécialisation professionnelle

- Lancement d'une entreprise

### AEP - Attestation d'études professionnelles

- Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes
- Entretien et service automobile
- Service de garde en milieu scolaire
- Soins animaliers
- Soins palliatifs
- Soutien administration aux secteurs cliniques

### Autres formations

- Administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance (Loi 90) - Compétence 6
- Conversation anglaise
- Hygiène et salubrité alimentaires - volet Gestionnaire (MAPAQ)
- Hygiène et salubrité alimentaires - volet Manipulateur (MAPAQ)
- Hygiène et salubrité alimentaires (MAPAQ)
- Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction)

### Formations pour répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs

- Évaluation de vos besoins
- Formations sur mesure pour améliorer votre productivité
- Francisation en entreprise
- Rehaussement des compétences en français et mathématiques
- Tout autre besoin pour votre entreprise

Pour en apprendre davantage, [cliquer ici](#).

Pour inscription, [cliquer ici](#).

Pour information :  
450 359-6411, poste 7394.



# Élèves en provenance de l'étranger

Le CSSDHR accueille des élèves issus de plus de 80 différents pays étrangers où on parle une ou plusieurs langues autres que le français. À leur arrivée, ces élèves doivent apprendre une nouvelle langue, s'adapter à un nouvel environnement et une nouvelle culture ainsi qu'à un nouveau système scolaire.

Pour ce faire, le CSSDHR accueille les élèves et leur offre une variété de services pour faciliter leur adaptation: service d'aide à l'apprentissage du français, soutien linguistique, éducation spécialisée. Ces services sont offerts dès l'entrée en classe des élèves et aussi longtemps que cela leur est nécessaire pour réussir leurs études en français.

Accompagné d'organismes partenaires de la région, le CSSDHR soutient aussi les familles lors de leur arrivée et les guide vers les services disponibles.

# Journée type au primaire et au secondaire

## Au primaire

### L'horaire de la journée :

- Les élèves vont en classe le matin et l'après-midi.
- Deux récréations sont prévues, soit une le matin et une autre en après-midi.
- Une pause repas est aussi prévue à l'horaire, certains élèves dînent à l'école alors que d'autres iront à la maison.
- Certains élèves fréquentent le service de garde de l'école le matin, le midi et le soir.

### Les pauses et repas :

- Les parents doivent prévoir des collations pour leur enfant.
- Les élèves peuvent apporter leur lunch de la maison. Un service de traiteur est aussi disponible pour le repas du dîner dans certaines écoles.
- Il est important d'informer l'école si votre enfant présente des allergies à certains aliments.

### Autres informations générales :

- Les élèves doivent porter des vêtements adaptés à la saison et la température extérieure.
- Si une tenue vestimentaire particulière est requise (ex. port du demi-costume), l'école en avise les parents.
- Les parents sont invités à prendre connaissance du code de vie de l'école que fréquente leur enfant.
- Il est important que les parents s'assurent que les leçons et les devoirs à faire à la maison soient complétés par l'enfant.



## Des questions?

Pour toutes questions ou préoccupations en lien avec la fréquentation scolaire, le parent doit communiquer avec le personnel enseignant ou la direction de l'école de son enfant.

Le parent qui est en désaccord avec une décision prise par l'école est invité à communiquer avec le [Service à la clientèle](#).



## Au secondaire

### L'horaire de la journée :

- Les élèves vont en classe le matin et l'après-midi.
- Une pause est prévue le matin.
- Une pause repas est aussi prévue, certains élèves dînent à l'école alors que d'autres iront à la maison.

### Les pauses et les repas :

- L'élève doit apporter ses collations.
- Les élèves peuvent apporter leur lunch de la maison. Un service de traiteur est aussi disponible pour le repas du dîner dans certaines écoles.

### Autres informations générales :

- Les élèves doivent porter des vêtements adaptés à la saison et la température extérieure.
- Si une tenue vestimentaire particulière est requise (ex. port du demi-costume), l'école en avise les parents.
- Les parents sont invités à prendre connaissance du code de vie de l'école que fréquente leur enfant.
- Il est important que les parents s'assurent que les travaux à faire à la maison soient complétés.



## Informations relatives à la gratuité scolaire des élèves en situation d'immigration précaire

La Loi 23 établit que tous les enfants, dont le titulaire de l'autorité parentale demeure de façon habituelle au Québec, ont droit à l'éducation publique gratuite, sans égard à leur statut d'immigration ou à celui de leurs parents.

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

## Services offerts

Pour prendre connaissance des services offerts aux élèves en provenance de l'étranger, [cliquer ici](#).

## Intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS)

Le service de francisation regroupe des élèves vivant une situation semblable et qui proviennent de plusieurs établissements. Les groupes sont formés selon le niveau de maîtrise du français des élèves.

Pour en apprendre davantage, [cliquer ici](#).

## Services d'accueil aux nouveaux arrivants

Le service de L'ANCRE (L'accueil, Accompagnement des Nouveaux arrivants et Conseils en Recherche d'Emploi) vise à favoriser l'établissement et l'intégration durable des personnes immigrantes sur le territoire.

Pour obtenir de l'aide et consulter leur site, [cliquer ici](#).

## Francisation des élèves adultes

Le français est la langue officielle et commune du Québec. C'est la langue des institutions publiques, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

Pour apprendre ou mieux maîtriser le français, visiter [Apprendre le français](#).

Pour connaître le programme de francisation offert par le Centre d'éducation des adultes La Relance, [cliquer ici](#).



La présente section comprend les informations utiles pour joindre nos services.

### **Horaire**

Services administratifs :  
De 8 h 30 à 11 h 45 et  
de 13 h à 16 h

### **Organisation scolaire**

Admission et inscription des élèves

Pour l'inscription d'un nouvel élève et/ou un changement d'adresse, communiquer directement avec l'école de votre enfant.

Pour toute autre situation :

T: 450 359-6411, poste 7259

F: 450 359-4781

C: [Service de l'organisation scolaire](#)

**Visiter : Admission et inscription**

### **Transport scolaire**

Admissibilité et organisation du transport scolaire

T: 450 359-6411, poste 7223

F: (450 359-4781

C: [Service du transport scolaire](#)

**Visiter : Transport scolaire**

### **Ressources humaines**

Recrutement, traitement de la paie et autres questions

T: 450 359-6411, poste 7236

F: 450 359-1569

C: [Service des ressources humaines](#)

**Visiter : Carrière**

# Pour nous joindre

### **Affaires juridiques**

Gestion des dossiers litigieux

T: 450 359-6411, poste 7510

F: 450 359-1569

C: [Service des affaires juridiques](#)

**Visiter : Affaires juridiques et communications**

### **Communications**

Publications et relations avec les médias

T: 450 359-6411, poste 7229

F: 450 359-1569

C: [Service des communications](#)

**Visiter : Affaires juridiques et communications**

### **Accès à l'information**

Demande d'accès et protection des renseignements personnels

T: 450 359-6411, poste 8641

F: 450 359-1569

C: [Accès à l'information](#)



## **Ressources financières**

Taxe scolaire

T: 450 359-6411, #2

C: [Taxe scolaire](#)

Autres questions

T: 450 359-6411, poste 7207

F: 450 359-4623

C: [Service des ressources financières](#)

[Visiter : Ressources financières](#)

## **Ressources matérielles**

Gestion des appels d'offres (soumissions, ouverture de dossiers et questions)

T: 450 359-6411, poste 7555 option 3

F: 450 359-1569

C: [Service des ressources matérielles](#)

[Visiter : Ressources matérielles](#)

## **Ressources éducatives aux jeunes**

Programmes et concentrations, enseignement à la maison, sanction des études, intégration linguistique, scolaire et sociale, Passe-Partout, etc.

T: 450 359-6411, poste 7274

F: 450 359-1569

C: [Service des ressources éducatives aux jeunes](#)

[Visiter : Programmes et services offerts](#)

## Ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Formations sur mesure, reconnaissance des acquis, accueil, référence et accompagnement, formation à distance, intégration professionnelle et sociale, francisation

T: 450 359-6411, poste 7255

F: 450 359-0532

C: [Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle](#)

Visiter : [Éducation aux adultes](#)

## Centre d'éducation des adultes La Relance

Alphabétisation, francisation, intégration sociale, préalables et autres

Édifice Georges-Phaneuf,  
Saint-Jean-sur-Richelieu,

T: 450 348-2303

F: 450 348 7174

C: [La Relance-Saint-Jean](#)

Édifice Docteur-Poulin, Marieville

T: 450 460-4472

F: 450 460-5384

C: [La Relance-Marieville](#)

## École professionnelle des Métiers (EPM)

Formations professionnelles axées sur l'obtention d'un emploi

Édifice Laurier

T: 450 347-3797

F: 450 347-8632

C: [EPM Laurier](#)

Édifice Normandie

T: 450 347-3797

F: 450 347-8632

C: [EPM Normandie](#)

## Service à la clientèle

Service offert aux élèves, aux parents et aux entreprises qui souhaitent formuler une plainte

T: 450 359-6411, poste 8622

F: 450 359-1569

C: [Service à la clientèle](#)

Visiter : [Service à la clientèle](#)